

## L'insertion professionnelle des jeunes à l'honneur

L'Institut Afrique – RSE (IA-RSE) a organisé, le 09 février 2016, la 6<sup>ème</sup> édition du Kilimandjaro Top Manager (KTM). Il s'agit d'une initiative dont l'objectif est de valoriser l'engagement des entreprises et organisations à adopter une démarche RSE. La finalité de ce projet qui réunit à chaque édition plusieurs responsables et cadres d'entreprise est d'élaborer un label *RSE Afrique*.

Cette édition était animée par cinq panélistes : Dr Prosper Hiag, président de la commission sociale du GICAM, M. Ludovic Minoue, DG de BIOTROPICAL, M. Jean-Denis Falise, directeur de l'institut UCAC-ICAM, Mme Anna Biang Ngally, responsable RH à SGMC et Mme Diane Menewoua, responsable RH à Camlait.

Le thème central, «*Politique sociale des entreprises et insertion professionnelle des jeunes en Afrique*», a fait l'objet d'exposés riches et d'échanges denses avec les participants.

Il a notamment été évoqué l'importance de la formation par alternance, gage d'une meilleure insertion des jeunes dans le monde de l'emploi. A ce sujet, Camlait indique avoir signé une quarantaine de conventions avec des instituts de formation. Pour ce qui est du GICAM, le Groupement travaille à l'édition du Livre blanc, fruit des recommandations issues du sommet des partenaires sociaux sur l'emploi tenu à Casablanca en décembre dernier.

Quelques pistes de réflexion ont été suggérées, telles que la mise sur pied d'un observatoire de besoins en main d'œuvre et compétences pour les entreprises, projet dans lequel le GICAM est également engagé.

et, surtout, sur la conduite à tenir pour obtenir des marchés dans les grandes entreprises. A ce sujet, il leur a été conseillé de participer au programme de profilage de la Bourse, afin d'identifier les forces et les faiblesses qui permettront de proposer un plan d'amélioration qui leur permettra d'être compétitives.

## L'entreprenariat des jeunes à l'ordre du jour

Le jeudi 25 février 2016, a eu lieu la cérémonie de lancement de la 4<sup>ème</sup> édition du programme de parrainage des jeunes entrepreneurs à la Communauté urbaine de Douala.

Ce programme est une initiative du Club Bordeaux Cameroun-France portée par M. Pierre De Gaetan Njikam Mouliom, adjoint au maire, chargé des Partenariats avec l'Afrique sub-saharienne et conseiller de Bordeaux Métropole.

La cérémonie a, en outre, connu la participation de M. Michel Vernejoul, maire de Maignas-sur-Jalle à Bordeaux ainsi que de M. Jean Yango, directeur des études à la CUD.

Ce programme dont six jeunes entrepreneurs camerounais ont déjà bénéficié depuis 2011 consiste à sélectionner des projets et les accompagner à travers le réseautage et la formation des promoteurs au cours d'un séjour de 4 semaines à Bordeaux. Le GICAM a, plusieurs fois, fait partie du jury de présélection.

Les secteurs ciblés par le programme sont principalement le transport, la mobilité urbaine, l'eau et l'assainissement, la voirie, etc.

## La création d'un Centre international des affaires à l'étude

Le jury du prix concours pour la conception d'un Centre international des affaires à Douala s'est réuni le 16 février 2016 à l'initiative de la CUD. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le délégué du Gouvernement, Dr Fritz Ntone Ntone. Le jury de dix personnes comprenait, outre le représentant du GICAM, les délégués régionaux du MINDHU, du MINTP, du MINMAP, les représentants des Ordres nationaux des Architectes, des Urbanistes, des ingénieurs de génie civil ainsi que des cadres de la CUD.

Au total, trois offres ont été reçues et déclarées éligibles car remplissant toutes les conditions administratives requises.

La construction d'un Centre international des affaires à Douala est l'un des projets du Plan directeur d'urbanisme (PDU). Cette infrastructure est envisagée sur le site actuel de la Maison du Parti et offrira à la ville de Douala, un espace de conférence, des salles de réunion et des aires et galeries d'exposition.

L'étude technique des trois propositions a permis au jury de les classer par ordre de mérite en fonction de leur faisabilité, leur adéquation au cahier des charges et leur originalité. Il est cependant ressorti quelques difficultés en ce qui concerne l'accessibilité au site et le coût du projet.

## La BSTP se présente aux PME

Le jeudi 25 février 2016, a eu lieu la journée Fournisseurs SDCP. Cette activité initiée par la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) consiste à inviter une entreprise donneur d'ordre à présenter les opportunités de sous-traitance qu'elle propose aux PME preneurs d'ordre.

Les responsables de la BSTP ont présenté aux PME présentes les différentes activités de la Bourse ainsi que les services proposés aux entreprises. Les PME ont eu l'opportunité de poser toutes les questions sur la BSTP et son fonctionnement

## Les acteurs portuaires se retrouvent

Le lundi 29 février 2016, s'est tenue la 30<sup>ème</sup> session du Conseil de Port-Synthèse, présidée par M. André Mbeumo, président du SCADTC. Le principal point à l'ordre du jour était l'adoption du budget 2016 de l'association.

L'exercice 2016 sera le premier à connaître l'implémentation de la réforme adoptée au cours des précédentes sessions du Conseil de Port-Synthèse. Cette réforme porte essentiellement sur l'autonomisation de l'association par rapport au PAD, via le recrutement d'un personnel propre et la mise en place d'instances spécifiques de gouvernance.

Les nouveaux mécanismes de contribution, de recouvrement et de reversement des fonds pour le financement des activités de Port-Synthèse seront ainsi déployés.

L'autorité portuaire locale devra, en outre, servir d'intermédiaire pour la facturation des contributions et leur mobilisation auprès des cotisateurs, des concessionnaires et des consignataires. En tant que cotisations, elles seront exonérées de TVA.

Ces ressources serviront principalement à la rémunération du personnel et au fonctionnement de ce pool de la communauté portuaire.

## La LPF milite pour le financement du football

Comment amener les entreprises à financer le football professionnel au Cameroun ? C'était là l'objet des concertations techniques qui ont eu lieu à Yaoundé le 05 février 2016.

Dans son exposé, le président de la Ligue Professionnelle de Football (LPF) a présenté un ensemble de mesures de soutien au développement du sport au Cameroun : la défiscalisation des dons et subventions octroyés par les entreprises et l'exonération de la taxe foncière due sur les infrastructures sportives.

D'autres mesures ont été proposées à la LPF : faire migrer les clubs en entreprises sportives ; associer les entreprises à la définition du modèle économique des clubs ; ouvrir le capital des clubs à hauteur de 15%, par exemple.

Au terme des échanges, les participants ont recommandé de renforcer la concertation entre le ministère en charge du Sport, la LPF et la Fédération Camerounaise de Football, d'une part et, d'autre part, entre la LPF et les entreprises. Ils souhaitent également que la LPF fasse une priorisation de ses actions et un chronogramme des activités.